

# **Colloque international "Les réformes universitaires dans les pays d'Afrique"**

Colloque international, organisé par l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française et l'Agence Universitaire Francophone, qui aura lieu au Maroc du 23 au 25 mai 2006.

## **Les réformes universitaires dans les pays d'Afrique**

### **Présentation**

Lancé en 1998, le processus de Bologne a rapidement débordé le cadre de l'Europe, et a été considéré comme un exemple de bonne pratique par des pays d'autres régions du monde qui ont adapté leur système d'enseignement supérieur en le prenant pour référence. Les évolutions européennes ont incité les autres continents à restructurer leurs cycles d'enseignement en adoptant l'architecture du LMD (licence-maîtrise-doctorat). Longtemps restés en retrait des réformes, les états d'Afrique francophone ont également décidé de basculer vers la structure des études imposée par l'Europe, avec des différences notoires selon les sous régions, les pays du Maghreb ont remodelé leur système à partir de 2003 alors que ceux d'Afrique de l'Ouest réfléchissent encore pour la plupart aux modalités pour le faire. La question de la pertinence du système LMD et de sa réappropriation par le Sud, discutée lors du séminaire de Dakar (juillet 2005), n'est donc plus l'actualité première pour certains de ces pays pour lesquels le temps est aux premières évaluations.

Le débat qui s'est par le passé focalisé sur la question des cycles d'études est aujourd'hui confisqué par d'autres sujets épineux. Ceux de la qualité, de l'organisation de diplômes conjoints, des masters recherche et des écoles doctorales, de la gestion des universités et des pôles d'excellence, parmi les plus discutés en Europe, sont de première importance. Des idées ont été émises pour aider les pays d'Afrique à progresser dans ces matières, notamment lors de la rencontre de Marseille (2004) qui visait l'échange de pratiques entre les pays du Nord et du Sud. Suite aux évolutions mondiales, les états d'Afrique francophone ont pris des initiatives importantes dans certains de ces domaines dont la plus forte à ce jour est sans doute l'adoption par les pays de l'UEMOA (Union économique et monétaire Ouest africaine), d'une directive (décembre 2005) qui vise à faciliter la mobilité par l'installation des mêmes droits d'accès à une institution d'enseignement supérieur à tous les étudiants des pays de l'Union. Cette décision traduit une volonté de ces états de renforcer leurs collaborations en matière universitaire et de se positionner sur la scène internationale.

Le colloque international sur les réformes universitaires dans les pays d'Afrique s'inscrit dans le prolongement des rencontres de Cotonou (mai 2002), Yaoundé (mai 2002), Dakar (décembre 2003), Marseille (novembre 2004), Yaoundé (mars 2005) et Dakar (juillet 2005) qui traitaient différents aspects des réformes de l'enseignement supérieur en Afrique. La rencontre permettra l'échange des pratiques entre les universités des divers continents. Toutefois, l'objectif n'est pas de transférer des recettes du Nord vers le Sud mais de favoriser

le débat sur les réadaptations possibles et d'aboutir à la formulation de propositions concrètes de réformes sur certains sujets. Le colloque se veut un espace de dialogue entre des universitaires, experts et décideurs, soucieux d'accompagner les pays d'Afrique dans leur réflexion sur la manière dont ils vont installer les réformes qui s'imposent à tous les systèmes d'enseignement du Nord comme du Sud.

Ce colloque qui sera orienté vers l'opérationnel accueillera des communications et des tables rondes dont il est attendu qu'elles donnent lieu à des recommandations destinées aux responsables politiques et universitaires des pays du Sud. La manifestation qui se tiendra en Afrique du Nord sera aussi l'occasion de regards croisés sur les situations au Nord et au Sud. Il s'agira de dégager, au-delà des différences de contextes et d'histoire, les lignes communes qui devraient permettre aux collaborations de s'installer entre les différents continents.

### **Comité scientifique**

Ce colloque est placé sous l'égide du Comité Éducation, Formation, Socialisation de l'AISLF (Association Internationale des Sociologues de Langue Française).

Il est organisé dans le cadre d'un projet de coopération interuniversitaire financé par l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie) et qui fédère l' *Université Chouaïb Doukkali* de El Jadida, représentée par son Président, le **Professeur Kouam** ; l' *Université Cheikh Anta Diop* de Dakar, représentée par le Directeur de la réforme, le **Professeur Ndoye** ; l' *Institut National de Recherche Pédagogique* de l'Université Lyon 2, représentée par le **Professeur Derouet** ; l' *Ecole Nationale d'Administration Publique* du Québec, représentée par le **Professeur Bernatchez** ; les *Facultés Universitaires Catholiques de Mons* , représentées par le **Professeur Charlier**

Les partenaires précités composent le comité scientifique du colloque qui est placé sous la direction scientifique de Jean-Émile Charlier, responsable du projet interuniversitaire.

## **Appel à communications pour le colloque international "Les réformes universitaires dans les pays d'Afrique"**

L'appel à communication pour ce colloque qui aura lieu du 23 au 25 mai 2006 à El Jadida au Maroc.

### **Propositions de communications**

Le colloque est ouvert à tout universitaire, expert ou décideur qui s'intéresse aux réformes dans l'enseignement supérieur au Nord et/ou au Sud. La manifestation visera des questions techniques. Le colloque privilégiera des communications avec contenu empirique qui présentent les réformes institutionnelles et/ou nationales engagées dans les pays du Nord et du Sud sur certains aspects seulement. Afin d'enrichir le débat lors des tables rondes, des communications qui ébauchent des propositions de réformes seront également considérées.

Des communications (2 pages maximum) peuvent être proposées sur un ou plusieurs des thèmes suivants:

- Assurance qualité et accréditation ;
- Mobilité, reconnaissance et diplômes conjoints ;
- Masters professionnels/Masters recherche et écoles doctorales ;
- Gestion des universités et pôles d'excellence.

Les propositions de communication sont à envoyer pour le 17 février au plus tard à l'adresse suivante : [gresas.ape@fucam.ac.be](mailto:gresas.ape@fucam.ac.be) . Les soumissionnaires seront avertis pour le 24 février de la décision du comité scientifique. Les textes définitifs des communications retenues devront être envoyés avant le 2 mai au comité d'organisation pour être publiés sur le site du colloque.

Les frais d'inscription au colloque s'élèveront à 100 euros, exception sera faite pour les participants des pays du Sud qui pourront être exemptés de paiement. Il est à noter qu'aucune aide financière ne sera fournie, que ce soit pour les frais de logement ou le déplacement des participants.

Des informations détaillées sur l'organisation de la rencontre et la manière d'y participer seront disponibles à partir du 1er mars 2006 sur le site de la conférence :

<http://www.fucam.ac.be/cfeumc> .

**Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :**

**Jean-Émile Charlier**

Professeur

Facultés universitaires catholiques de Mons (FUCaM)

151, Chaussée de Binche – 7000 Mons (Belgique)

Tel : +32(0)65.32.33.93

Email : [charlier@fucam.ac.be](mailto:charlier@fucam.ac.be)

**Mohamed Kouam**

Président de l'Université

Université Chouaïb Doukkali (UCD)

BP 299 El Jadida – 24000

(Maroc)

Tel : +212(0)23.34.28.07

Email : [kouam@ucd.ac.ma](mailto:kouam@ucd.ac.ma)